

Les Bois, le 21 mars 2018

## *Avis officiel N° 2/2018*

### INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT L'ESPACE COMMUNAL

#### Sécurité des usagers

Le périmètre du chantier est délimité par des barrières. Nous remercions la population de respecter l'interdiction d'accès à ce périmètre. Le Conseil communal décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident qui interviendrait suite au non-respect de cette interdiction.



**Pour la sécurité de toutes et tous, tout le périmètre du chantier est sécurisé et interdit d'accès. - Merci de respecter ces consignes !**



### VIDANGE DES STATIONS INDIVIDUELLES D'ÉPURATION ET DES FOSSES ÉTANCHES

Conformément au Règlement communal sur l'épuration des eaux, les entreprises qui prennent en charge les eaux usées des stations individuelles d'épuration et des fosses étanches qui souhaitent remettre ces eaux usées à la STEP des Bois doivent être au bénéfice d'une concession octroyée par la Commune.

Les bénéficiaires de cette concession devront justifier que leur matériel est équipé d'un régulateur de débit. Les personnes intéressées voudront bien adresser leur candidature au Conseil communal d'ici le

**29 juin 2018**

### RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Comme l'année dernière, les végébox devront être munis de vignettes qui peuvent être obtenues à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Le prix de la vignette est fixé à **Fr. 53.85**, TVA comprise. Les paquets de branchages ficelés en fagots restent admis.

**Remarques :** les points de ramassage de l'année dernière sont maintenus aux mêmes endroits, au village, au Cerneux-Godat, aux Prailats et au Boéchet.

Afin de faciliter le travail de l'entreprise chargée de prendre en charge le compost, nous vous prions d'enlever l'ancienne vignette et de coller la nouvelle sur un côté visible de votre végébox. Les végébox devront si possible être repris le jour même.

### SED - POSTE DE SECRÉTAIRE

La Société d'Embellissement et de Développement des Bois est active et engagée bénévolement au sein du village des Bois en faveur de l'embellissement du village ainsi que des activités à l'intention de la population. Nous organisons, à titre d'exemple, le traditionnel Marché aux fleurs, le tournoi de Pétanque, la St-Nicolas ainsi que des tâches d'entretien des bancs publics, de la place de jeux de La Petite Côte, etc.

Celle-ci, suite à la démission de la titulaire après de nombreuses années d'activité, recherche son ou sa futur (-e) **secrétaire** pour ce printemps 2018. Il s'agit de 5 à 6 comités par année. Toute personne intéressée peut prendre contact auprès de Mme Silvia Wenk au 032/961.10.01 ou auprès de M. Marcel Paratte au 032/961.18.12 et ceci dès 19h00.

En vous remerciant de votre intérêt, nous vous adressons, chers habitants, nos meilleurs messages.

Société d'Embellissement et de Développement

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS 2018

Pour marquer le début du printemps, le 21 mars 2018, qui correspond avec la Journée internationale des forêts, l'association des propriétaires forestiers de Soleure a le plaisir de vous proposer à nouveau un concours de mots croisés forestiers.

La Journée internationale des forêts 2018 est placée sous le signe des forêts urbaines et des espaces verts et de leur contribution à la qualité de notre vie. La fonction récréative est aussi un attribut important des forêts proches des agglomérations et des localités, qui sont densément fréquentées par les sportifs, les cyclistes et toutes les personnes en quête de détente et de silence. Une enquête de l'Office fédéral de l'environnement l'a d'ailleurs bien montré.

Vous pouvez télécharger les documents du concours, en format Word sous :

<http://www.foret.ch/topic13106.html>

Délai de participation (cachet de la poste ou date d'envoi): le **31 mai 2018**

Envoyez l'expression mystère par courrier à:

Barbara Studer, Rosenweg 14, 4501 Soleure, ou par courriel à: [info@foret.ch](mailto:info@foret.ch)

Les prix suivants récompenseront les gagnants, après tirage au sort:

- 1<sup>er</sup> prix:** 500 francs en chèques Reka
- 2<sup>e</sup> prix:** 100 francs en bon d'achat auprès de ForêtShop
- 3<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> prix:** un couteau de poche Victorinox « Forester », d'une valeur de 44 francs chacun
- 6<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> prix:** un livre « Guide des curieux en forêt », d'une valeur de 32 francs chacun



La forêt, un espace de

**HORIZONTALEMENT :** 1. Pour assurer la ... des forêts suisses, on n'y récolte pas plus de bois que le volume qui y croît. Au-delà des barrages et signaux « Coupes de bois », vous mettez votre vie en ... Petite reine des bois. 2. Descendu bien loin d'ici. Le meilleur moment pour profiter des forêts. Son homme est quelconque. Se dresse sur des têtes blondes. 3. Débarrassé de tout soupçon. Figure dans les cartes. Toutes les forêts ont un propriétaire et nous sommes leurs .... La forêt est un univers où règnent le ... et la tranquillité. 4. Mesure de surface forestière. Casse la croûte au jardin. Une petite sortie dans la forêt. Il est sage d'en parler. 5. Rendent tout possible. Plus nombreuses dans le pavé. Grande menace sur nos forêts. Garçons d'écurie. 6. Vieille chaussure à traîner. Instrument à cordes. 7. Pose problème à plus d'un étudiant. Carte d'avenir. A moi ! 8. Il suffit d'une tasse pour la boire. Annonce le renouveau. Salles de spectacle. 9. Sou de Bruxelles. Bouchée de poisson. La loi suisse le dit: les forêts sont ... d'accès. Un coup en l'air. 10. On apprécie la forêt pour le bon ... qu'on y respire. Si le chien y est attaché, il sera le bienvenu en forêt. Massif des Alpes suisses. En été, la moitié de la population va au moins un ... par semaine en forêt. 11. Soutenu par une perche. Au premier degré, ils sont germains. Une des stars de la musique pop anglo-saxonne.

**VERTICALEMENT :** A. Invitation lancée par la forêt. B. Solo chanté à l'opéra. Pris au piège. C. Bette comme chou. Il mange comme un cochon. D. Se fait mousser dans les pubs. Vieux dieu des forêts. Rougit facilement si elle est blanche. E. Descendu tout d'un coup. Se montre utile lors d'une randonnée forestière. Ruisselet. F. La forêt héberge plus de 40% des plantes et des animaux .... G. Moyen de transport dans certaines forêts. Bien mal parti, dans le fond. H. Son livre contient des écrits pieux. Propre à lui. I. Se plante avant de faire son trou. Là est la difficulté. J. Terme de liaison. Préfixe égalitaire. K. Nous met en garde. Gardé en mémoire. L. Article. M. Expression de toute beauté. N. Sans effets, sauf sur son entourage. Tronc. Applaudissements rythmés. O. Appoint à la parole. Boulettes des îles. P. Un homme de classe. Q. Témoin de règlement de compte. Rendent l'atmosphère électrique. R. Entretien léger. Ils sont organisés par le CIO. S. Haut en bassesse. Année-lumière. Début de flirt. T. Il permet l'accès au réseau. Il met fin au célibat. U. La forêt couvre environ le ... de la Suisse. Un sujet dans nos forêts.

# Les Bois

# FOIRE

## MARCHÉ AUX FLEURS

## DE LA SED ET

## VIDE-GRENIER

### Samedi

### 19 mai 2018

### dès 8 heures.

### A 11 heures :

### Réception des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens (promotions civiques)

**FOIRE DE PRINTEMPS ET MARCHE AUX FLEURS DE LA SED,  
SAMEDI 19 MAI 2018**

La foire de printemps, agendée le **samedi 19 mai 2018**, nous permet d'espérer un franc succès au vu des inscriptions déjà reçues. De ce fait, nous sollicitons la présence des marchands forains, commerçants, agriculteurs, artisans, brocanteurs et sociétés locales.

Ci-dessous, vous trouverez un coupon-réponse à nous retourner **pour le 11 mai 2018**. Votre participation sera confirmée par le versement du montant indiqué ci-dessous.

Une contribution de Fr. 5. - est demandée pour la publicité et Fr. 20. - pour la location d'un banc. L'installation et la consommation d'électricité seront facturées séparément.

Aucune assurance n'est contractée par la Commune des Bois, nous prions chacun de s'assurer personnellement.

Les boissons alcoolisées ne pourront pas être vendues et il est demandé une présence de chaque marchand de 08 h 00 à 15 h 00. Les emplacements inoccupés à 08 h 30 seront disponibles pour d'éventuels marchands non-inscrits.

**Remarque** : les marchands et exposants nous ayant déjà écrit pour réserver leur place à cette foire ne sont pas obligés de nous renvoyer ce coupon.

Le coupon est à renvoyer ou à remettre à **COMMUNE LES BOIS** tél. 032/961.12.37  
**Secrétariat communal**  
**Rue Guillaume-Triponez 15**  
**2336 Les Bois** **CCP 23-1944-4**

Afin de rendre cette manifestation plus attractive, un vide-grenier est également organisé dans le périmètre de la foire. Les personnes qui souhaitent participer à cette opération peuvent également s'inscrire jusqu'au **11 mai 2018** au moyen du second coupon.

La participation au vide-grenier est gratuite.

**BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FOIRE DU 19 MAI 2018**

NOM, SOCIETE : .....

ADRESSE : .....

Téléphone : .....

Marchandises proposées : .....

Longueur du banc ou de la place : .....m.

Demande d'un banc :                   oui    non

Electricité :                            oui    non

Déjà participé :                        oui    non

Lieu et date : ..... Signature : .....

✂ -----

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DU 19 MAI 2018**

NOM, SOCIETE : .....

ADRESSE : .....

Téléphone : .....

Lieu et date : ..... Signature : .....